

Pour diffusion le 12 avril à 9 h 30

## Communiqué de presse

### Enquête de la FPPE-CSQ et du SPPMSO-CSQ

## Le tiers des professionnelles et professionnels de l'éducation de l'Outaouais songent à quitter leur emploi

Gatineau, le 12 avril 2021. – « Les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation œuvrant dans les écoles de la région de l'Outaouais sont à ce point difficiles que le tiers d'entre eux songent à quitter leur emploi. »

Tel est l'un des faits saillants qui ressort d'une enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et le Syndicat du personnel professionnel du milieu scolaire de l'Outaouais (SPPMSO-CSQ) auprès de leurs membres des centres de services scolaires de la région.

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et la présidente du SPPMSO-CSQ, Annie St-Pierre, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de l'Outaouais. Parmi celles et ceux qui songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite, 39 % souhaiteraient occuper un emploi différent tout en demeurant dans le secteur public, alors que 49 % préféreraient occuper un emploi similaire dans le secteur privé.

Les principales raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi sont la lourdeur de la tâche pour 68 % d'entre eux et le manque de reconnaissance pour 61 % des répondantes et répondants.

### Des données préoccupantes

La présidente du SPPMSO-CSQ, Annie St-Pierre, ajoute que toutes les professionnelles et tous les professionnels interrogés déplorent de ne pas pouvoir intervenir auprès de tous les élèves ayant des besoins, ni même agir dans un contexte de prévention.

Ainsi, 79 % des répondantes et répondants soutiennent que seuls les élèves qui présentent les problèmes les plus urgents ont accès aux services, alors que 62 % disent ne pas avoir le temps de faire d'interventions préventives et 74 % reconnaissent qu'il leur est impossible de faire le nombre de suivis qu'ils jugent requis. D'autres données qui sont elles aussi préoccupantes : 57 % des répondantes et répondants attribuent la surcharge de travail au fait qu'il y a un manque de ressources professionnelles dans tous les corps d'emploi.

Finalement, les personnes interrogées sont d'avis que le manque de ressources professionnelles est causé par l'incapacité à combler les postes (66 % des répondantes et répondants) et par la difficulté à retenir les professionnelles et professionnels en poste (53 % des répondantes et répondants). Il faut également souligner des problèmes d'organisation du travail dus à des conflits de rôles ou à des frontières de fonctions floues (selon 53 % des personnes interrogées). De plus, 55 % des personnes qui ont répondu au sondage déplorent que leurs outils de travail et les locaux sont inadéquats.

### **Une situation qui pèse lourd**

« Le manque de ressources professionnelles dans nos écoles a de graves conséquences. Les élèves ayant des besoins particuliers sont en augmentation alors que le nombre de professionnelles et professionnels ne suit pas au même rythme. Souvent, lorsque nous réussissons à intervenir auprès d'un élève, notre intervention est déjà trop tardive. Nous éteignons trop souvent des feux ou saupoudrons quelques pistes de solutions, mais sans pouvoir prendre le temps pour mieux accompagner les élèves », termine Annie St-Pierre.

### **Une situation semblable partout au Québec**

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région de l'Outaouais est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 % selon les corps d'emploi. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi celles et ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

### **Des faits saillants qui interpellent**

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;
- 56 % ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

## **Une négociation importante**

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

## **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

## **Renseignements**

Claude Girard  
Conseiller en communication  
Cell. : 514 237-4432  
Courriel : [girard.claude@lacsq.org](mailto:girard.claude@lacsq.org)